CONTEXTE GENERAL :

Avoir de l'ambition : exportation au-delà de la zone Océan Indien

Socle :

Normes internationales à implémenter

Besoin d'une volonté politique forte

ROLE PRIMORDIAL DU SECTEUR PRIVE

Favoriser le regroupement du secteur privé et appuyer ses projets de coopération au niveau régional :

Création d'un lieu d'échanges au niveau de chaque filière de production

SECURISATION DU FONCIER

Accélérer la réforme du foncier : implémentation de la loi sur les terrains à statut spécifique

Clarifier la réglementation sur l'acquisition du foncier par les investisseurs étrangers

Réaffirmer la garantie de la propriété privée

REGLEMENTATION/NORMES

Accélérer l'harmonisation et implémentation des textes réglementaires sur la protection des végétaux en se basant sur les normes internationales (Convention internationale sur la protection des végétaux - CIPV)

Déterminer un calendrier d'implémentation et des mesures d'accompagnement

Accélérer l'harmonisation relative à l'utilisation des pesticides au niveau de la zone Océan Indien

Implémenter et appliquer la règlementation internationale alimentaire

Mettre à jour les réglementations relatives à l'exportation des produits ciblés par le projet de la COI

FAVORISER UN CONTROLE EFFICIENT

Harmonisation et renforcement des capacités des centres de contrôle sanitaire et phytosanitaire aux frontières

Création d'un laboratoire d'analyse des résidus de pesticides et des contaminants organiques sur le diagnostic des produits alimentaires:

-indépendant d'un point de vue administratif et financier

-accompagnement dans le cadre de son accréditation

Renforcer les capacités opérationnelles des services de contrôle aux frontières au niveau

Faire appel à un expert régional en soutien sur le renforcement des capacités de contrôle aux frontières

Formaliser les manuels de procédure pour chaque service ainsi que la passation de dossiers entre sortant et entrant

FAVORISER LA CIRCULATION DES INFORMATIONS

Mettre en cohérence de façon globale les projets existants au niveau régional :

-capitaliser sur les expériences acquises

-gestion et transfert des connaissances

-inscrire la circulation des informations dans l'agenda politique

Implémentation d'un système d'information efficace au niveau régional pour favoriser les retours d'expérience

REGLEMENT DES LITIGES

Mise en réseau des centres alternatifs de règlement des litiges existants pour former une plateforme commune à l'échelle régionale

FINANCEMENT

Mobiliser les bailleurs de fonds et les pays membres de la COI sur ces propositions afin de débloquer les financements adéquats selon le planning prévu